

**Association Rurale Brayonne pour  
le Respect de l'Environnement**

*164 Route du Thil  
76440 SERQUEUX*

*Association agréée de protection de  
l'environnement  
Arrêté Préfectoral du 21/06/2018*

Siège social : Mairie de Forges-les-Eaux  
Courriel : [arbre.bray@free.fr](mailto:arbre.bray@free.fr)  
Tél : 02.35.09.69.50

Mme Mélanie Larchevêque , Présidente

Association AMC Gaillefontaine  
Circuit du Four à chaux  
Place de la mairie  
79870 Gaillefontaine

tel 06 19 74 86 85

**objet : Réouverture du circuit de moto cross**

Madame la Présidente,

Suite à la parution dans la presse locale de votre intention de rouvrir le circuit de moto cross situé sur la commune de Gaillefontaine : [La nouvelle association de moto-cross de Gaillefontaine relance le projet du circuit | L'Éclaireur – La Dépêche \(actu.fr\)](#)

*"Nous attendons une expertise afin de ne prendre aucun risque. Nous aimerions autant que possible la conserver, la restaurer ou la reconstruire par la suite car on ne parle pas du terrain de Gaillefontaine sans parler de sa tour."* Mélanie Larchevêque.

Informations confirmées par la page facebook créée pour l'occasion://www.facebook.com/people/Circuit-de-Gaillefontaine/100078478340679/) ou l'on peut voir de nombreuses photos et notamment celles d'engins de terrassement et plus particulièrement une débroussailleuse à chenilles (appartenant à l'entreprise HD paysage, 27 620 Gasny)) ainsi qu'un tracteur (Massey Ferguson) en train d'arracher un arbre.

Nous avons été sollicité par un riverain , chez lequel, lors de ces travaux, vous n'avez pas respecté le bornage du terrain mais de plus arracher chez lui arbres et linéaires de haies sur plusieurs dizaines de m<sup>2</sup>. Ce propriétaire se réserve le droit d'engager une procédure à votre rencontre.

En qualité d'association agréée de protection de l'environnement, nous vous rappelons que ce circuit est à l'abandon depuis au moins 25 ans. De plus, qu'avant tous travaux ou interventions sur le site, un dossier doit être déposé auprès des services de la Préfecture de Normandie (demande d'homologation, formulaire évaluation incidence N2000, évaluation incidence sur l'environnement).

Pour votre information une zone de 5 ha est classée Natura 2000 juste à côté du circuit . Le site en sommeil depuis ces nombreuses années, des espèces protégées ont donc pu s'y installer .

**A l'heure actuelle, l'association AMC Gaillefontaine n'est en possession d'aucunes autorisations lui permettant de d'intervenir sur le terrain pour quelques raisons que ce soit .**

Compte tenu de toutes ces problèmes, et du risque de dérangement d'espèces protégées voire de destruction d'habitats, nous allons informer les services de l'État en charge de ce dossier.

Avec l'appui de France Nature Environnement- Normandie, de la même manière nous nous réservons le droit d'engager une procédure à votre rencontre au regard de vos agissements.

Enfin, sachez qu'à l'heure ou le GIEC (Groupe d'experts sur le Climat) rappelle l'urgence face au dérèglement climatique et plus particulièrement celle d'une baisse drastique de l'utilisation des énergies fossiles, pétrole en tête, la demande de votre association nous paraît anachronique et en total décalage avec cet objectif .

Veuillez agréer, Mme la Présidente, nos sincères salutations

Le Conseil d'administration

